

17 juin 2007

---

## **INFO ALLIANCE SPÉCIAL**

---

### **NOUVELLES BRÈVES**

Oui, quelques mots d'encouragement qui seront suivis au cours de l'été par un véritable INFO Alliance avec détails et documents. Je regrette de ne pouvoir faire plus pour l'instant. Voici donc un bref rapport d'activités et une date importante.

#### **ASSEMBLÉE ANNUELLE**

L'assemblée annuelle de l'AAR est reportée à l'automne: **le 16 octobre, à Trois-Rivières**. Les coordonnées vous arriveront avec la convocation officielle. Le report est pour permettre à un groupe de travail de compléter une étude sur les orientations de l'Alliance. Veuillez donc noter cette date à votre agenda. C'est sur décision du CE et du CA tenus le 11 juin.

#### **ACTIVITÉS**

Le Groupe de travail réunissant les 7 associations les plus représentatives a tenu à date 11 réunions. Un des points importants est le suivi à la Loi 27 qui donne la possibilité aux associations de retraités de nommer un représentant au Comité de retraite du RRÉGOP et au Conseil d'administration de la CARRA. Le Groupe a formé un comité de candidatures, un comité de sélection et a ensuite préparé des recommandations pour le gouvernement. M. Robert Gaulin a été nommé au Conseil d'administration et M. André Bruneau au Comité de retraite du RRÉGOP. Un premier pas pour notre représentation.

Les démarches pour l'obtention d'une Table de travail ont repris dès le résultat des élections connu. Démarches auprès du Premier Ministre, de la Présidente du Conseil du trésor et de la nouvelle Ministre responsable des aînés, Mme Marguerite Blais. La correspondance accompagnera le prochain INFO.

Mercredi dernier, le 13 juin, après des démarches menées par le Groupe de travail auprès des 3 partis de l'assemblée nationale, un député de l'ADQ, M. Hubert Benoit, a accepté de présenter à l'assemblée nationale une « motion sans pré-avis » pour souligner le 25 ième anniversaire du décret de 1982 source de nos problèmes. A notre grande surprise, cette motion fut acceptée à l'unanimité. Ce fut suivi d'une conférence de presse devant le parlement où le président de l'Alliance était le porte-parole...Une occasion en or pour remettre tout le dossier encore une fois sur la table.

Au fédéral, concernant le secteur municipal et privé, un projet de loi est à l'étude pour protéger les retraités en cas de faillite d'un employeur. Nous voulons davantage: que les rentes de retraite soient considérées comme créances privilégiées en cas de faillite d'un employeur. A suivre.

André Goulet, président

**BONNES VACANCES**